



Chères Allonsaises, chers Allonsais,

- Ce bulletin d'informations municipales, comme vous pourrez le constater fait la part belle aux travaux finis ou qui vont être lancés cette année sur notre commune.
- Je pense tout particulièrement aux travaux de rénovation du bâti communal et également à ceux de la conduite d'alimentation d'eau de «La Moutière» et de «La Bâtie neuve» qui ont débuté. Mais pour ces derniers, vu l'importance du dossier, j'y reviendrai plus précisément dans le prochain numéro.
- L'année 2023 verra la mise en œuvre d'autres projets conformément au programme que nous vous avons proposé;
- En 2023, le PLUi du Moyen Verdon s'appliquera pleinement, la commune retrouvant ainsi la capacité du droit de préemption pour des projets collectifs.
- Mes remerciements vont aux services et aux élus qui travaillent pour proposer des offres de qualité.
- Mes pensées vont à vos familles, à vos proches et à ces moments propices des fêtes de fin d'année que je vous souhaite remplies de bonheur et de joie.
- Joyeux Noël et merci à toutes et tous pour votre engagement si précieux.

Le Maire, Christophe IACOBBI

SOMMAIRE

Le Mot du Maire	Page 1
Sommaire	Page 1
Zoom sur Allons	Page 1
Informations communales-CCAS	Pages 2 à 4
Environnement	Page 5
Vie associative	Pages 6 à 8
Intercommunalité - CCAPV	Page 8
Culture - Histoire	Pages 9 à 10
Informations – Agenda - C M	Page 10

► ZOOM ► ► ZOOM ► ► ZOOM ►

• CONNEXION À LA 4G À ALLONS: C'EST PRESQUE FAIT

Bientôt la scène répétée des habitants du village cherchant à capter un réseau pour leur téléphone portable ne sera plus qu'un vague souvenir. En effet, la commune se situait dans une «zone blanche»: impossible d'émettre ou de recevoir des appels, de partager des données ou de se connecter à internet quel que soit son opérateur mobile.

Après de multiples interventions de la Mairie, la commune possède désormais une antenne de téléphonie mobile multi-opérateur érigée à l'entrée du village et recevra la 4G dans d'excellentes conditions.

Cette connexion prend une importance toute particulière en sortant de l'isolement les habitants et en offrant à tous une connexion de qualité devenue indispensable au quotidien pour les personnes en télétravail, les élèves, les procédures dématérialisées et pour le lien social de manière générale.



L'implantation du pylône a respecté les règles d'urbanisme et de préservation du paysage et de la biodiversité. Après les tests actuellement en cours, une mise en service pourrait avoir lieu à la fin de cette année.

• INSTALLATION DES COMPTEURS D'EAU : C'EST FAIT

Pour mieux gérer cette ressource essentielle pour la vie de la commune et comme prévue au calendrier des travaux de l'année 2022, l'opération de pose de 85 nouveaux compteurs d'eau s'est déroulée entre juin et octobre 2022.

La réalisation de ces travaux, conduits par l'entreprise Maurel a été difficile :

*Techniquement: Très souvent, le tracé exact du tuyau d'arrivée d'eau était inconnu de tous. Il a fallu creuser et «recreuser» pour le localiser et installer le compteur.



[.../...] * Difficile aussi financièrement :

Plus de travaux et des coûts de matériel et de main d'œuvre en forte hausse par rapport à 2021 (année où avait été déterminé le montant prévisible de l'opération) ont obligé la commune à adapter son budget 2022 afin de financer les 130 000 € de l'opération (+50% par rapport au budget prévisionnel).



Maintenant les travaux sont terminés.

La Mairie dispose de 163 compteurs et chaque abonné a son compteur dit "communicant". Appelé aussi « compteur intelligent », il enregistre, comme les anciens mais transmet aussi les données enregistrées. Ceci simplifiera grandement les opérations de relevés des consommations.

L'année 2023 sera l'année de test: Le principe actuel du forfait restera en place, mais les compteurs permettront de connaître la consommation de chacun au cours de l'année. À partir de ces données et en tenant compte des contraintes réglementaires imposées par l'Agence de l'eau, le conseil municipal décidera du montant de l'abonnement et d'un (ou plusieurs) prix au m³. La tarification adoptée devra permettre de financer l'entretien et les extensions des réseaux d'eau, d'assainissement et du pluvial.

► INFORMATIONS COMMUNALES ►

► INFORMATIONS COMMUNALES ►

● **COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE 2022**

La commune d'Allons, comme chaque année, a tenu à maintenir le souvenir mémoriel de la fin du conflit de la guerre 1914 – 1918 et de ceux qui sont morts pour la France et notre liberté mais aussi des disparus dans d'autres circonstances.



Cette année cette célébration s'est faite sous un soleil éclatant qui peut faire oublier « *la puanteur des tranchées et le fracas des obus... et l'horreur du spectacle de leurs frères d'armes qui tombent à leurs côtés* » (extrait du message du ministre des armées et de la secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire).

Avant de convier le public nombreux à se diriger vers la salle des fêtes de la commune pour boire le verre de l'amitié, Monsieur le Maire a présenté la réalisation récente de l'ossuaire communal.

● **PRÉSENTATION DE L'OSSUAIRE COMMUNAL**

Conformément à l'article L2223-4 du Code général des collectivités territoriales, la mairie a investi en autofinancement la somme de 6700 euros pour faire ériger un ossuaire dans le cimetière de notre commune.

Cet édifice est destiné à recevoir les ossements des défunts exhumés lors des reprises administratives des concessions qui ne sont pas renouvelées.

Ce chantier a été effectué par la société LIAUTAUD et PEREZ.



Cette construction est surmontée d'une plaque de marbre sur laquelle seront inscrits les noms, prénoms, dates de naissance et de décès de chaque défunt lors des transferts.

La commune gardera ainsi en mémoire toutes celles et ceux qui ont vécu quelques jours ou toute une vie à Allons et qui ont décidé d'y rester pour ... l'éternité.

● TRANSVERDON 2022 EST PASSÉ A ALLONS

Le 15 Juillet 2022 au matin, une fois encore, le Grand Rallye TransVerdon a traversé le village. Après avoir dévalé la montagne les 90 concurrents ont pu se restaurer et se rafraîchir



sur la place du lavoir. "Avec de plus en plus d'inscrits chaque année, ce rallye rencontre un succès croissant" qui est très certainement lié à la beauté des paysages rencontrés, à la qualité technique des circuits et au professionnalisme de l'organisation. Bravo à tous et à l'année prochaine !

● « CITY STADE » : DÉBUT DES TRAVAUX

La commune d'Allons a été retenue pour la réalisation du city stade. Notre subvention est de 79.99% soit un montant de 58 305 €.

La vocation principale de ce projet est de créer un espace communal sécurisé permettant la pratique sportive auto-organisée (jeux de balles, de ballons et de volants) et intergénérationnelle (des enfants aux seniors).

Cette future construction fait partie des engagements de campagne de la commune, à savoir, poursuivre l'amélioration des infrastructures publiques.



Début Novembre, l'entreprise Eiffage, titulaire du lot terrassement, a débuté les travaux de la plateforme qui supportera le City stade.

Au début du printemps, le travail sera complété par la réalisation d'une couche de matériaux en 0/31,5, puis la finition sera réalisée en enrobés.

Viendra enfin l'aménagement du city stade.

● « TRAIN DES PIGNES » : UN PAS EN AVANT, DEUX PAS EN ARRIÈRE ...

❖ Travaux de mise aux normes de la Gare d'Allons – Argens :

Des premiers travaux de rénovation du quai, de l'éclairage, de l'abri - voyageurs et du panneau d'informations ont déjà été effectués.

Après la proposition de la Mairie d'Allons, l'amélioration du dispositif, en particulier la mise en accessibilité, a été réalisée avec la mise en place :

- d'une traversée de voies pour les voyageurs
- d'un grillage pour sécuriser le site.
- d'un parking ne coupant pas la départementale 52 et incluant une place pour personne à mobilité réduite.



❖ Billet d'humeur des usagers du « Train des Pignes »

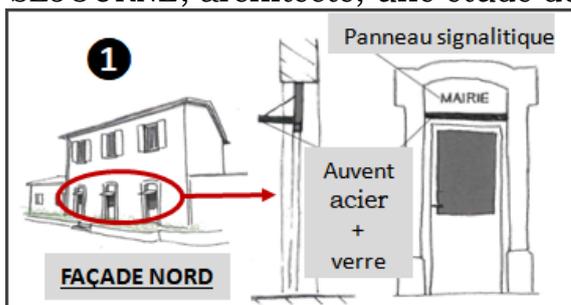
La ligne circulant entre Nice et Digne les Bains est vitale :

- Pour les habitants des hautes vallées provençales car elle assure le transport quotidien des travailleurs entre les Alpes Maritimes et les Alpes de Haute Provence ;
- Et pour le tourisme, en moyenne 400 000 voyageurs annuels.

Mais l'emblématique "Train des Pignes" est totalement à l'arrêt entre St André les Alpes et Digne les Bains depuis l'effondrement d'une partie du tunnel de Moriez en février 2019. A ce jour, des navettes de bus assurent les trajets sur cette portion, ce qui oblige les usagers de descendre du train pour monter dans un car de substitution : *Que de temps et d'énergie perdus !* Alors que l'écologie est au centre des préoccupations actuelles, remettre les usagers sur la route en leur enlevant le train est une aberration. *Espérons que le tronçon St André – Digne reprenne rapidement son activité ! 😊*

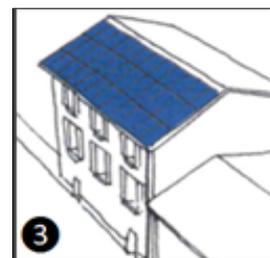
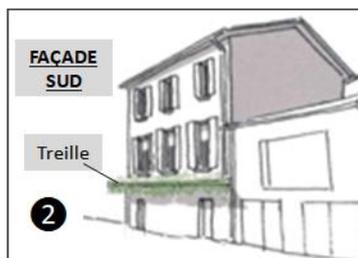
● PROJET DE RÉNOVATION ET D'AMÉNAGEMENT DU BÂTIMENT DE LA MAIRIE

L'état du bâtiment de la mairie nécessitant une rénovation (éléments inesthétiques en façade et des dégradations diverses), le conseil municipal a demandé auprès de M. Benoît SÉJOURNÉ, architecte, une étude de faisabilité de travaux.



Le diagnostic a permis de révéler le bon état général des façades mais la nécessité :

- ▶ de repeindre les volets,
 - ▶ de remettre en état les WC extérieurs et la cheminée,
 - ▶ de placer un auvent au-dessus de la porte d'entrée de la Mairie (fig. 1),
 - ▶ de poser une isolation par le dessous de l'édifice,
 - ▶ de placer une ventilation dans les logements
 - ▶ ainsi qu'une treille sur la façade sud (fig. 2),
- et des panneaux photovoltaïques sur des tôles «bac» sur le pan sud du toit (fig. 3) afin d'avoir une autoconsommation à hauteur de 45%. Une demande de subvention au titre du FODAC 2022 a été sollicitée.



L'enveloppe estimative du projet se monte à 140 398 € (sans les panneaux photovoltaïques). L'autofinancement se monterait à 30 000 €. Le Conseil municipal s'est prononcé, à l'unanimité, favorable à la réalisation de ce projet. Il convient maintenant de solliciter les subventions de l'État et de la région Sud Provence Alpes Côte d'Azur.

● FUTURE ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

La création de la Zone d'Activité Économique (sans activités polluantes) est en bonne voie. Pour rappel, la construction du bâtiment et tout ce qui est annexes (étude du sol, électricité, eau,...) sera du ressort de la Communauté de Communes. La Mairie n'a que la responsabilité dans un premier temps de l'acquisition des terrains (ce qui est acté), sachant que dans un second temps, l'ensemble des sommes engagées seront remboursées par la CCAPV.

Cette future zone se situe entre la bergerie et le hangar agricole à l'entrée du village. Pour améliorer l'aspect paysager de l'entrée du village par des plantations, il est prévu l'acquisition d'une bande de terre (1,40 m de large) le long de la départementale, depuis l'entrée de l'agglomération jusqu'aux premières maisons.



● GOÛTER INTERGÉNÉRATIONNEL DE NOËL DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le samedi 10 décembre 2022, pour la 7^{ème} édition, le CCAS a organisé le traditionnel goûter intergénérationnel de Noël où participait une quarantaine de personnes. Après avoir excusé l'absence de la Présidente du CCAS, Mme Chantal MARTEL, Monsieur le Maire invita petits et grands, jeunes et anciens à partager ce moment de convivialité, si important en cette période hivernale, autour d'un goûter bien fourni.

Nos 40 Anciens âgés de 80 ans et plus, recevront bientôt, le panier traditionnel de Noël.



● LA COMMUNE D'ALLONS EST DE NOUVEAU MISE À L'HONNEUR

En date du 17 mars 2022, la CCAPV, au titre de sa compétence en matière de GEMAPI (1) et l'EPAGE Verdon, ont déposé une candidature pour la labellisation « *Rivière en bon état* » de l'Ivoire et ses affluents.

Celle-ci a été retenue par l'Agence de l'Eau, tout comme 40 autres rivières des bassins Rhône-Méditerranée et de la Corse qui s'ajoutent aux 69 déjà récompensées.

Extrait du Communiqué de Presse du juin 2022 de l'Agence de l'Eau: [...] *Les rivières lauréates de 2022: En Provence-Alpes-Côte d'Azur: [...] l'Ivoire et ses affluents (le ravin de Défens et le ravin des Garrets), en amont d'Allons, gérés par l'EPAGE Verdon dans les Alpes de Haute-Provence et la communauté de communes Alpes Provence Verdon [...].*

Cette distinction écologique valorise les cours d'eau d'un bon niveau de qualité écologique et les actions des gestionnaires locaux qui ont permis d'assurer ce succès.

Des panneaux ornés de « 3 poissons bleus » seront prochainement installés à proximité des points d'accès de l'Ivoire et M. le Maire sera prochainement convié à la cérémonie en l'honneur de cette nouvelle distinction.

(1) La compétence GEMAPI (*Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention contre les Inondations*) a été créée au niveau national en vue de structurer les actions de gestion des cours d'eau et des zones humides, jusqu'alors morcelées et mises en œuvre par différentes structures selon les opportunités. Le but est donc de donner sur tout le territoire national des capacités techniques et financières aux collectivités pour agir sur la préservation des milieux aquatiques, la gestion du risque inondation en lien avec les politiques d'aménagement du territoire.

● NOUVEAU RECENSEMENT DES PETITS RHINOLOPHES (CHAUVE – SOURIS) SUR NOTRE TERRITOIRE

Le Parc s'est donné pour mission de « Suivre l'état de la biodiversité et son évolution » et l'Observatoire de la Biodiversité du Parc du Verdon joue ce rôle.

Aussi, cette année encore, le Parc Naturel Régional du Verdon fait le décompte de 2 colonies de chauves-souris installées sur la commune d'Allons.

Pourquoi ces recensements ?

La situation en fin de chaîne alimentaire de ces petits rhinolophes en font un indicateur particulièrement sensible des changements de l'environnement et permet ainsi d'évaluer l'évaluation de la biodiversité faunistique dans la région et au-delà.

C'est pourquoi depuis plus de 10 ans, le Parc Naturel Régional du Verdon suit les effectifs d'une vingtaine de colonies de reproduction de ces chauves-souris véritables « sentinelles » de la biodiversité.

Ce suivi constitue ainsi un système de « surveillance de la nature » du territoire du Parc et plus précisément ici de l'espace allonsais.

M. Dominique CHAVY, chargé de mission du patrimoine naturel au Parc Naturel Régional du Verdon ainsi que le délégué du Parc pour la Mairie, M. Jean Marie PAUTRAT ont visité les 2 sites sélectionnés sur la commune.



Sur Allons le premier site concerne un espace naturel. Le deuxième n'a qu'une ancienneté de 2 ans dans la démarche. Les propriétaires des locaux où s'est formée la nouvelle colonie, s'efforcent de ne pas déranger les occupants. Ces deux « amoureux de la nature et de la biodiversité » ont ensuite accompagné le Parc en nocturne afin de recenser les petits rhinolophes sur le site naturel.



Bilan : Malgré la sécheresse importante, la population est restée à peu près stable. Sur la commune, les habitats sont réputés favorables pour le « Petit Rhinolophe » :

- Une mosaïque de prairies bocagères parcourues par un cours d'eau avec en bordure,
- Une ripisylve constituée de forêts claires sur les premières pentes des massifs,
- Des bâtiments dans le village et dans les fermes isolées pouvant également abriter des gîtes (greniers, combles, granges...),
- Des vergers fruitiers implantés à but conservatoire, etc.

● **LE « CAFÉ - BIBLIOTHÈQUE » À ALLONS : DÉJÀ 1 AN**

Par un bel après-midi ensoleillé, le samedi 23 juillet 2022, l'Association « les ESTUBES » a organisé la 1^{ère} fête du Café-Bibliothèque dans les locaux mis à la disposition par la commune. Plus de 70 personnes ont partagé le verre de l'amitié.



Les organisatrices remercient particulièrement Vannary et Pierre et la boulangerie « Bœuf » pour leurs contributions à la réussite de cette belle manifestation. La fête s'est terminée un peu tardivement avec une ambiance musicale improvisée.

La population et M. le Maire tiennent à remercier chaleureusement l'association pour l'organisation de cet évènement. Date est prise pour l'année prochaine.

● **LA « FÊTE DU PAIN » À ALLONS : DÉJÀ 13 ANS**

Le samedi 06 août 2022, le village d'Allons est réveillé par la douce odeur du pain qui cuit dans le four communal mis en fonction par Jean François HERYES depuis une semaine pour la « Treizième édition de la Fête du Pain ».



Depuis l'aube, Olivier « notre boulanger », aidé de Paul et de Régis, s'active pour pétrir, façonner et enfourner la pâte fournie gracieusement par le boulanger « Bœuf » de St André les Alpes.

Vers 10h30, les villageois ont eu le plaisir d'accueillir la première fournée et de déclarer : « *Le pain est meilleur que l'année dernière !* », comme chaque année... Suivra ensuite la cuisson des pains spéciaux (au sésame, au basilic), des



fougasses et les pizzas et pissaladières préparées par le boulanger « Bœuf ».

Cette année, l'Association les « Estubés – Allons » menée par les dynamiques "Josiane et Myriam" avait prévu une nouvelle animation de rues avec le duo



« Oscar et Florette » dont chacun a pu apprécier chants et tours de magie.

Notons enfin, la présence de deux « ambassadeurs du tri » des ordures ménagères de la CCAPV qui ont expliqué patiemment



durant toute la matinée, comment valoriser au maximum nos déchets en triant mieux et en jetant moins : circuits courts, achats responsables...



Vers midi, la population allonnaise s'est retrouvée à l'ombre des tilleuls de la « place du Cercle » pour l'apéritif traditionnel offert par la Municipalité.

Puis à la nuit tombée, plus de 110 personnes se sont attablées sous le chapiteau pour apprécier le repas préparé par le Camping « l'ADRECH ».

Et cette belle journée, s'est terminée jusque tard dans la nuit dans une ambiance musicale animée par « Jean Louis, le Disc- Jockey local ».



M. le Maire a félicité les membres de l'Association « les Estubés-Allons » ainsi que les nombreux bénévoles qui ont œuvré et aidé et bien sûr, Olivier qui nous a encore régales.

● FÊTE PATRONALE D'ALLONS EN « IMAGES » : 3 jours entre traditions locales et convivialité



Vendredi 27
Samedi 28
Dimanche 29
AOUT 2022



❖ Lors de son discours, M. Le Maire, a exprimé sa gratitude à l'ensemble de toutes les associations qui oeuvrent avec une dynamique collaboratrice tout au long de l'année et a félicité vivement le nouveau comité des fêtes qui a permis la symbiose entre traditions et festivités.



Il poursuit en félicitant les personnes qui ont préparé l'église et fleurit St Domin, le patron de notre village, ainsi que la chorale pour son implication toujours active lors de la procession et du chant traditionnel en amont des discours. Il remercie le père Guillaume Vivicorsi pour avoir permis, par son déplacement, que la tradition religieuse de la Fête de St Domin perdure. Enfin après avoir salué le dynamisme des chasseurs lors de la bravade, il invita les élus des communes voisines qu'il remercia pour leur présence, ainsi que la population et les visiteurs à venir partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.

❖ Durant l'apéritif, la **Styliste / Modéliste VANNARY** installée dans le village créa la surprise et suscita l'admiration de la population par le défilé des « mannequins de circonstances », véritable spectacle vivant unique et original : Bravo !



❖ Les deux soirées de ce week-end festif se sont terminées dans une ambiance musicale endiablée et déguisée, grâce au DJ Nerik, le vendredi et au DJ Avenir Vision, le samedi. Et comme le proclama, le nouveau président du Comité des Fêtes, dans son discours chaleureux : **"À l'an que vèn, se sèm pas mai, que siam pas mens."**



● LES RENDEZ-VOUS TRADITIONNELS ET AUTRES DE L'ASSOCIATION "LES ESTUBÉS-ALLONS"



Un couscous, préparé par le camping "L'ADRECH" de la Mure, a régalé plus de 70 convives pour le traditionnel repas de fin d'année.



À l'occasion du Beaujolais Nouveau, la population allonnaise s'est retrouvée dans la salle des fêtes pour déguster à volonté charcuteries, fromages et les spécialités asiatiques de Vannary et sa famille.



Par un après-midi automnal, nos aînés ont savouré les succulentes crêpes "Suzette" de Pierre, confectionnées par "Mireille et Joël".

Merci à « Josiane et Myriam », principales organisatrices de ces moments conviviaux qui maintiennent par leur dynamisme une vie associative à Allons, sans oublier l'implication des membres de l'association et des bénévoles.

► INTERCOMMUNALITÉ ► ► CCAPV ► ► INTERCOMMUNALITÉ ► ► CCAPV ►

● ALLONS ET LE PLAN LOCAL D'URBANISME DU MOYEN VERDON (PLUi)



Le 27 septembre 2022, le conseil Communautaire a voté à la majorité l'approbation du PLUi du Moyen Verdon. Les nouvelles constructions sur la commune sont donc soumises, à compter du 1er Novembre 2022, à ce nouveau document d'urbanisme. Pour mémoire, ce document vient conclure des années de travail des élus de la commune.

Pour Allons, le document final permet de garder un équilibre entre :

- la possibilité de nouvelles constructions,
- la protection de l'environnement et de l'agriculture ;
- le développement économique.

En effet, la commune a pu créer des zones réservées à de nouveaux projets tels que la zone d'activité, le parking d'entrée du village, etc.

De plus, la commune retrouve le droit de préemption qui lui permet d'intervenir dans l'acquisition d'un bien.

Monsieur le Maire rappelle qu'il se tient à disposition de la population pour plus de renseignements.

● RENTRÉE 2022 DES MÉDIATHÈQUES DE LA CCAPV AVEC ANIMATION THÉÂTRALE À ALLONS

Cette année la rentrée des bibliothèques et médiathèques de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon s'est déroulée sur la commune d'Allons. Une quarante de bénévoles et salariés ont participé à cette journée studieuse et conviviale.

M. Maurice LAUGIER, Président de la Communauté de Communes, M. Christophe IACOBBI, Maire d'Allons, M. Olivier DUSAUTOIS, Directeur des services, ont ouvert cette rencontre en saluant l'importance et le rôle du réseau des bibliothèques dans la vie culturelle et de sa diffusion sur notre territoire.



Plusieurs tables rondes étaient organisées sur différentes thématiques (ressource numérique de la médiathèque départementale, animations prévues pour l'année scolaire 2022– 2023, présentation du nouveau portail des bibliothèques de la CCAPV, ...).

Quelques salariés de la médiathèque départementale de Digne Les Bains ont ainsi animé ces rencontres avec la participation de l'Association Art et Culture Fabri de Peiresc.



L'ensemble des participants ont apprécié les nouveaux locaux de la bibliothèque d'Allons (café associatif-bibliothèque), sans oublier les gâteaux préparés par « Gilles ».

En fin d'après-midi la population d'Allons était invitée au théâtre pour une adaptation de la pièce « Le retour au désert » de Bernard-Marie KOLTES, une histoire inscrite dans la "Grande Histoire".

L'auteur oppose ici une Algérie meurtrie par la guerre et une France gangrenée par les malversations et l'organisation secrète et ce, à travers le personnage de Mathilde animée par un désir de vengeance, dans la maison familiale occupée par son frère Adrien.

Emmanuelle Lenne de la Cie TOTEM à Digne-les-Bains, la metteuse en scène et l'atelier de théâtre « Les gens d'ici » basé à Clumanc, nous ont permis d'apprécier cette œuvre avec des enchaînements de tableaux très dynamiques.

Les acteurs, Catherine de Grasset, Marie-Thérèse Soler, Marie-Ange Allegrini, Isabelle Couture, Marie-Odile Cornet, Lucette Lévêque, Isabelle Soler et Bruno Therasse ont montré un jeu scène très fluide et une aisance d'adaptation pour un spectacle joué à l'extérieur sur la place du cercle et a ainsi ravi le public allonsais».



● FESTIVAL DES BIBLIOTHÈQUES ET MÉDIATHÈQUES de la CCAPV – une escale en Irlande... à Allons

Pour sa 6^{ème} édition, le Festival a proposé un voyage en Irlande dont une escale à Allons. Ainsi le dimanche 20 novembre 2022 les Allonsais ont pu participer à deux ateliers mettant à l'honneur le travail artisanal :

▪ Démonstration de filage de la laine :

Mme Danielle BEDMAR, résidant à Senez, a expliqué le travail et l'art ancestral du filage de la laine au rouet. Puis elle a prolongé cette démonstration par le récit d'un conte médiéval « Les trois fileuses » de laine » mettant en scène une modeste ouvrière qui se mariera avec un prince. La morale de cette histoire transgresse les règles de cette même morale pour parvenir à ses fins.



▪ Atelier « Gravures et impression sur bois » :

Camille DAMON de l'association « *Atelier gravure sur bois – l'âne hautain et le bélier sauvage* » a animé tout au long de l'après-midi cet atelier de gravure.

Celui-ci a permis aux petits et aux grands, une approche du travail de gravure, toujours



dans la bonne humeur et la fierté d'avoir exécuté une œuvre originale.

Malgré la date tardive dans la saison, le public allonsais était encore au rendez-vous pour ce



moment convivial et culturel dont la logistique a été parfaitement menée par Mme Capucine SONZOGNO du réseau des bibliothèques de la CCAPV.

▶ INFOS PRATIQUES ▶

▶ INFOS PRATIQUES ▶

▶ INFOS PRATIQUES ▶

La MAIRIE
à votre écoute



+33 04 92 89 10 73



contact@mairieallons.fr

Accueil du public

JEUDI matin

MARDI sur Rendez-vous

Site internet de la commune

http://allons-alpes-haute-provence.fr



Téléchargez l'application **IntraMuros** sur votre Smartphone:

▶ pour être informé ▶ pour être alerté ▶ pour participer à la vie locale. 😊

Bibliothèque

Courriel

allons.bibliotheque@gmail.com

Accueil du public

MERCREDI de 14 h à 16 h

DATES À RETENIR

Vendredi 30 décembre 2022

à 18 h (Salle des fêtes)

Assemblée générale de

l'Association AGF du Défens

Samedi 7 janvier 2023

à 18 h (Salle des fêtes)

Vœux de Monsieur le Maire



LE CONSEIL MUNICIPAL

Directeur de la publication

Christophe IACOBBI

Comité de Rédaction

Danielle & Serge GUICHARD
Jean Marie PAUTRAT

Photos

Myriam BOETTI
Jean Marie PAUTRAT

Impression

ARC EN CIEL (Digne les Bains)